

UN ÉLÈVE SUR 20 BROSSE (trop) souvent les cours

▶ En 2015-2016, 32.000 dossiers pour absentéisme scolaire ont été ouverts en Fédération Wallonie-Bruxelles, un record

▶ L'absentéisme continue de frapper nos écoles ! Les chiffres sont d'ailleurs alarmants : en 2015-2016, très exactement 31.879 élèves ont fait l'objet d'un signalement pour absences injustifiées auprès de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela représente 5% des élèves francophones. Une situation préoccupante quand on sait que ces signalements sont faits après 9 demi-journées d'absence injustifiées.

De plus, cette problématique ne touche pas toutes les provinces de la même façon. Bruxelles est la plus concernée avec 6,4 % des élèves concernés. Le Hainaut arrive en deuxième position (5,5 %). La province du Bra-

bant wallon est celle qui s'en sort le mieux avec un taux d'absentéisme de seulement 2 %.

Or l'absentéisme est, comme l'affirment de nombreux experts, le premier pas vers un décrochage scolaire plus grave. Il est donc important de s'y attaquer dès les premiers signes. Voilà pourquoi le nombre de demi-journées d'absence injustifiées a progressivement été rabaissé. Il était de 31 en 2013-2014, 21 en 2014-2015 et en 2015-2016 à seulement 9 (dans le secondaire). Un changement de législation qui explique une forte hausse au niveau du nombre de dossiers. Ce dernier tournait autour de 20.000 en 2014-2015.

POUR S'ATTAQUER au problème, les directions ont ordre de prendre les choses en main très vite. "Au plus tard à partir de la dixième demi-journée d'absence injustifiée d'un élève, le chef d'établissement ou son délégué convoque l'élève et ses parents", précise le décret en vigueur.

Si cette première démarche ne fonctionne pas, la direction de l'école peut faire appel à des équipes d'intervention mobiles (uniquement pour l'enseignement fondamental). Ces dernières sont composées de personnes extérieures à l'établisse-

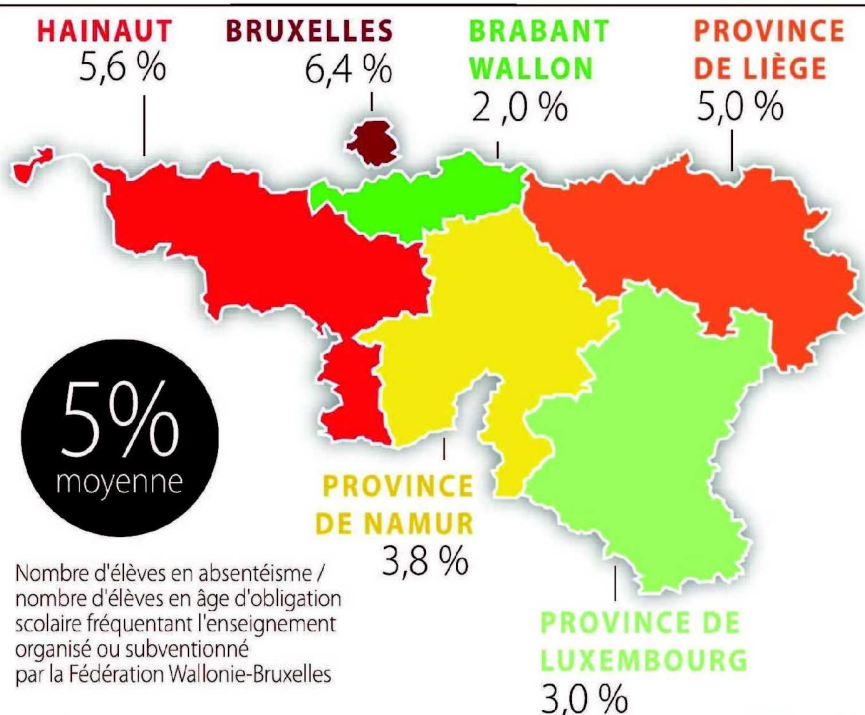
ment et essayent de renouer le dialogue avec le jeune.

CAR UN TROP-PLEIN d'absences injustifiées peut avoir des conséquences graves : à partir de 20 demi-journées, l'élève perd la qualité d'élève régulier. Il n'a donc plus la possibilité de valider son année.

Romain Demoustier

5,2
En 2015-2016, 5,2 % des élèves dans le secondaire ordinaire étaient concernés par des problèmes d'absentéisme.

Taux d'absentéisme durant l'année scolaire 2015-2016



Source : FWB

IPM Graphics

Les solutions existent mais...

En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), très peu d'établissements publics se sont donné comme mission d'accueillir des jeunes en décrochage scolaire. Et pourtant, des alternatives à l'enseignement classique existent. Problème : elles sont donc souvent très onéreuses.

C'est le cas des écoles qui préparent au jury central. Ces institutions sont de plus en plus nombreuses. Mais les fréquenter peut coûter jusqu'à 1.000 € par mois.

En matière de pédagogie, elles sont libres de faire ce qu'elles veulent. Si certaines appliquent des modes d'apprentissage alternatifs (comme Montessori ou

Decroly), d'autres ont décidé de mettre en place leur propre système.

C'est par exemple le cas d'une nouvelle structure qui a ouvert à Bruxelles. Baptisée *Out of the box*, elle s'adresse à "ceux qui n'aiment plus l'école". Elle propose un programme bien loin de celui de l'école classique : "Une expérience sans évaluation chiffrée, d'un autre état d'esprit : un éveil par l'entraide, les émotions, l'enthousiasme".

Selon la FWB, le nombre d'élèves fréquentant les écoles privées et l'enseignement à domicile n'a cessé de croître ces dernières années.

R. D.

"9 demi-journées autorisées, c'est déjà trop!"

▣ Pour le MR, les élèves devraient être obligés de justifier toutes leurs absences

► "Neuf demi-journées d'absence injustifiées autorisées, c'est déjà trop. C'est d'ailleurs ce que j'appelle une prime à la brosse et cela ne peut être que préjudiciable pour les élèves", s'insurge Françoise Bertieaux, cheffe de groupe MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour les libéraux, même si des progrès ont été faits en matière de gestion de l'absentéisme (baisse de 31 à 9 absences injustifiées en trois ans), ce système n'a pas de raison d'être. "Si un élève a des difficultés en mathématiques par exemple, il va utiliser ce 'capital absences' pour brosse ces cours. Résultat : il va prendre encore plus de retard. En

fait, nous pensons que les mécanismes de lutte contre le décrochage doivent s'enclencher dès la première absence injustifiée",

poursuit la députée.

UN MÉCANISME qui a d'ailleurs perdu récemment une partie de ces moyens. Depuis la rentrée 2015, les équipes mobiles d'intervention de l'administration ont cessé d'intervenir dans des cas d'absentéisme dans le secondaire. "C'est normal, elles sont totalement débordées. Elles sont donc uniquement appelées dans les situations les plus extrêmes, quand cela devient grave. Et c'est dommage. Si elles pouvaient avoir un rôle plus préventif, bon nombre de problèmes seraient désamor-

cés à la source."

D'autre part, les libéraux

plaignent pour la mise en place de nouvelles structures dont le but serait d'accueillir tous les jeunes en décrochage scolaire. "Nous avons besoin de créer des centres de rescolarisation et de socialisation qui soient ouverts au plus grand nombre. Car aujourd'hui, rien n'existe pour accueillir ces adolescents en difficulté. Ceux qui viennent des milieux les plus aisés peuvent se payer des écoles privées. Les autres, ils sont abandonnés, livrés à eux-mêmes. De cette façon, ils ont plus de risques de tomber dans la délinquance", conclut M^{me} Bertieaux.

R. D.

“L’ABSENTÉISME, c’est la partie visible de l’iceberg”

▣ Brosser les cours est souvent signe d’un malaise bien plus important

► Pas facile, en tant que parent, de savoir réagir face au décrochage scolaire de son enfant. Souvent, le premier réflexe, ce sont les reproches. “On s’inquiète, c’est une réaction normale, mais pas forcément adéquate”, explique Catherine Sztencel, directrice de l’ASBL Odyssée, qui travaille depuis de longues années avec des adolescents en décrochage.

Il faut dire que dans la grande majorité des cas, si l’enfant sèche les cours, ce n’est pas par simple défiance. “L’absentéisme, c’est la partie visible de l’iceberg. Il y a souvent un message caché et les causes peuvent en être nombreuses. Il peut s’agir d’un problème d’orientation, d’un souci familial ou encore affectif. Adopter une attitude agressive ne

va donc en rien aider à résoudre les choses”, insiste M^{me} Sztencel.

Une solution donc : “Il faut s’asseoir autour d’une table avec son enfant et essayer de comprendre pourquoi et comment il en est arrivé là. Si le jeune est renfermé sur lui-même et ne veut pas communiquer, il ne faut pas baisser les bras et insister”.

ET SI LA RÉPONSE TARDE à venir, il est important d’essayer de donner du temps à l’adolescent. “Il vaut mieux perdre une année que s’engager dans une voie qui n’est pas la bonne. Si on décide de faire une année de coupure, il est essentiel de s’employer à occuper le jeune. L’important est qu’il ne reste pas toute la journée devant son ordinateur mais qu’il sorte et s’ouvre sur le

monde”, explique encore Catherine Sztencel.

Quoi qu’il en soit, il semble aujourd’hui important, pour les ASBL qui s’attaquent au problème du décrochage, de revoir tout le système. “Le plus souvent, face à un élève qui s’apprête à doubler, les écoles proposent d’aller en enseignement professionnel. Les jeunes se retrouvent donc dans des filières très pratiques mais qu’ils n’ont pas choisies. Après, c’est l’engrenage qui se met en route : mauvaises notes, absences et décrochage... Ce système de relégation doit être totalement revu.”

Une des clefs paraît donc passer par une revalorisation de ces filières déshéritées. Un chantier auquel a promis de s’attaquer le Pacte pour un enseignement d’Excellence, dont les premières mesures sont attendues dès l’année prochaine.

R. D.